

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 695 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : MESSAADI Abdellah

Date de naissance : 21.6.1966

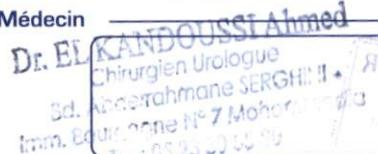
Adresse : 51 Rue 16 novembre Chahid Ralniw Mass

Tél. : 06204026998

Total des frais engagés : 526 Dhs Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
28/11/23	U		2500	DR EL KANNOUSI Ahmed Chirurgien Urologue Dr El Kannousi Ahmed Serghini 05 22 33 43 07 05 22 33 43 07 55 00

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
ZOURIB Centre d'Etude Radiologique Zourib Date ZOURIB Lot Al Khadra, Bd Mostapha Solamat Casablanca N° 29E.29A - Casablanca Tél. : 0522 93 92 91 - GSM : 0662 500744 Tél. : 0522 93 92 91	B 160 DH + Dept. I.	22.6,00 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

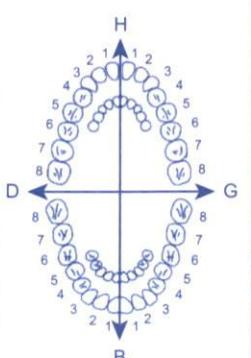
Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	G
12	21433552
00	00000000
00	00000000
11	11433553



[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Ahmed EL KANDOUSSI

Spécialiste en Chirurgie
Urologique

الدكتور أحمد القنادوسي

اختصاصي في جراحة
المسالك البولية

Mohammedia, le :

26/11/2023 : المحمدية في:

Dr. EL KANDOUSSI Ahmed
Chirurgien Urologue
Bd. Abderrahmane Serghini
Imm. Bourgane - Appt 7
Mohammedia - Tel : 023.30.55.00

Mr Messaoui Belhaj

- Urine, Acétinur,
- Sodium, Phosphate
- Dr. Serghini, Alcalin

Dr. EL KANDOUSSI Ahmed
Chirurgien Urologue
Bd. Abderrahmane Serghini
Imm. Bourgane - Appt 7
Mohammedia - Tel : 023.30.55.00

Dr. EL KANDOUSSI Ahmed
Chirurgien Urologue
Bd. Abderrahmane Serghini
Imm. Bourgane - Appt 7
Mohammedia - Tel : 023.30.55.00

شارع عبد الرحمن السرغيني - عمارة بوركان - قرب حمام الحديقة - الطابق الثاني - شقة رقم 7 - المحمدية

Bd. Abderrahmane Serghini, Imm. Bourgane, 2ème Etage - Appt. 7 - Mohammedia

Tél. : 05 23.30.55.00 - Urgences : 06 61.31.61.66

Centre de Biologie ZOUBIR

Dr. Boulhen Fatima Zahra

Adresse : Lot Al Khouzama, Bd Mostapha salamat (Bd Zoubir) N 29 E, 1er Etage - Oulfa - Hay Hassani
Tel : 05 22 93 92 91 / 06 62 60 60 01 04 - Email : laboratoirecbz@gmail.com

INPE :



093064459

Facture

N° facture 2023-0243

Casablanca , le 01/02/2023

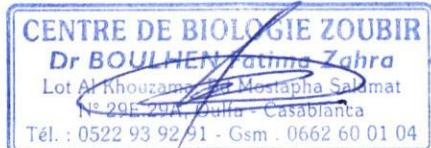
Date de prélèvement 27/01/2023

Mr MESNAOUI Abdelhamid

Code Acte	Designation Acte	Cotation B
UREE	Urée	30
CREA	Créatininémie	30
NA	Sodium	30
K	Potassium	30
RA	Réserve Alcaline	40
	Déplacement	

Total B	160
APB	0,00
Total en dirhams	226,00

Arrêtée la présente facture à la somme de : Deux cent vingt-six dirhams***





مختبر الزبير للتحاليل الطبية

CENTRE DE BIOLOGIE ZOUBIR

Hématologie - Biochimie - Hormonologie - Immunologie - Oncologie - Bactériologie - Parasitologie - Mycologie - Virologie - Biologie de reproduction
Dr Boulhen Fatima Zahra Médecin Biologiste
Ancien médecin interne du CHU Ibn Rochd de Casablanca
Diplômé de la faculté de médecine et de pharmacie de Casablanca

د. بولهان فاطمة الزهراء

Casablanca le : 01/02/2023

Nom : MESNAOUI

Prénom : Abdelhamid

Code Patient : 23-00197

Plvt du: 27/01/2023 7:52



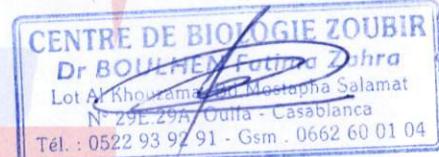
Page : 1 / 1

Compte rendu d'analyses

BIOCHIMIE

			Antériorité
Urée	0,54 g/l	(0,17 - 0,43)	0,84 (23/01/23)
Créatininémie	14,35 mg/l	(7 - 12)	17,04 (23/01/23)
Sodium	140,50 mmol/l	(135 - 145)	139,10 (23/01/23)
Potassium	4,29 mmol/l	(3,5 - 5,5)	5,85 (24/01/23)
Réserve Alcaline	25,74 mmol/l	(23 - 31)	

Bilan validé Biologiquement par Dr. Boulhen Fatima Zahra



Prélèvement à domicile sur Rendez-vous

Lot Al Khouzama, Bd Mostapha salamat(Bd Zoubir), N° 29 E, 1er Etage RCD ,Près école LA JOCONDE - Oulfa - Hay Hassani - Casa
Tél.: 05 22 93 92 91 - GSM : 06 62 60 01 04 - E-mail : laboratoirecbz@gmail.com
R.C.: 503033 - Patente : 36204111 - I.F.: 50255583 - ICE : 002812890000060